

DECISION DU PRESIDENT N° 2026-01

AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ECHANGE DE DONNEES DANS LE CADRE DU PROJET LIFE ADAPTO + SUR LE SITE DU GRAND RADEAU-BRASINVERT

Nomenclature ACTES : 1.4

Le Président du Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Diges du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'Assemblée délibérante de déléguer au Président une partie de ses attributions conformément aux statuts du SYMADREM,

VU la délibération n°2021_37 du 27 septembre 2021 donnant délégation au Président par le Comité Syndical portant autorisation de signer les conventions quel que soit leur objet dans la limite des seuils,

VU la demande d'échange de données dans le cadre du projet Life Adapto + sur le site du Grand Radeau-Brasinvert,

Considérant l'intégration de la Solution Fondée sur la Nature issue du projet Life Adapto + sur le site du Grand Radeau-Brasinvert, dans la stratégie littorale en cours sur ce territoire,

Considérant l'intérêt commun de partager les données entre le CONSERVATOIRE DU LITTORAL et le SYMADREM sur ce territoire,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est autorisé la signature d'une convention d'échange de données entre le CONSERVATOIRE DU LITTORAL et le SYMADREM, sans contrepartie financière.

Article 2 : Le Directeur Général et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des présentes dispositions.

Article 3 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Fait à ARLES le

Signé par : Pierre RAVIOL

Date : 13/01/2026

Qualité : Président



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce délai, il pourra être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

1182 Chemin de Fourchon, VC 33- 13200 ARLES

① 04.90.49.98.07 ⌚ 04.90.49.98.17 Courriel : symadrem@symadrem.fr